



Mot du Bourgmestre

Chers vous toutes et tous,



En quelques mois, bien des choses ont changé ! Nous imaginions avoir maîtrisé la Covid-19 et c'est la guerre qui nous rattrape. Des images cruelles et abjectes que nous avons imaginé ne jamais revoir sur le continent européen, nous brûlent les yeux tous les jours depuis plus de 4 mois.

Tout comme le corona, cette guerre impacte notre vie quotidienne et jusque dans les besoins humains les plus essentiels. La pénurie alimentaire vient s'ajouter à la crise énergétique. Aujourd'hui, on se demande comment on va se chauffer l'hiver prochain, et même comment se nourrira une partie de l'humanité. Pire : comme toujours en ce cas, ce sont les plus précarisés qui en subissent les plus lourds effets.

Les civils ukrainiens en premier, de tout âge, tués, martyrisés, chassés de chez eux. Par millions, ils errent vers un hypothétique refuge, parfois bien loin de chez eux, jusque chez nous. Notre commune se mobilise à nouveau, en concertation avec les autres entités de Wapi. L'heure est à la solidarité : des récoltes de dons sont organisées, des familles proposent un hébergement temporaire, le temps que s'arrête ce monstrueux massacre.

Nous n'avons pas la main pour cela. Et c'est à notre échelon local qu'ensemble, Personnel et Elus, oeuvrons pour faire de notre commune cette « entité où il fait bon vivre ». Le magazine « Moustique » vient justement de publier les résultats d'une enquête sur le « bien-vivre dans sa commune » en Wallonie. Rumes y figure à une place plus qu'honorable. On peut toujours s'interroger sur les critères qui conduisent à ce genre de « classement ». Il n'en est pas moins vrai qu'y trouver le nom de sa commune en bonne position est un sujet de satisfaction, de fierté même pour nos citoyens et leurs mandataires.

D'autant que la tâche n'est pas aisée. Chacun aujourd'hui observe, ressent même la manière quasi incontrôlée, dont l'inflation et les prix flambent. C'est dire si cette bonne image de notre

commune passe par une gestion rigoureuse de ses finances, qui sont les vôtres, plus encore par les temps qui courent.

Le compte communal de l'année 2021 fait état de cette bonne santé financière. Rien cependant n'est jamais acquis. D'autant que des projets importants, tels celui de la création d'un hall sportif ou de la rénovation du hall F. Carré, seront très bientôt sur la table. Mais, comme nous le dit le proverbe, « A chaque jour suffit sa peine ».

Entre-temps, le printemps a pris la balle au bond. La vie sociale retrouve ses couleurs, les activités abondent à nouveau. De belles retrouvailles, qui nous ont tant manqué, sont au programme. Ainsi, ces 25 et 26 juin, notre commune s'est engagée dans le « Relais pour la Vie » aux côtés des malades et des chercheurs qui luttent contre le cancer.

Se mobiliser pour la bonne cause fait partie de l'ADN rumois !

Ainsi donc, en dépit des inquiétudes qui planent sur le monde, je vous souhaite un bel été, solidaire et revitalisant.

Michel Casterman

Sommaire

Mot du Bourgmestre	2
Jeunesse	3
Enseignement	4
Commémorations	5
Police	5
Plan de Cohésion Sociale	6
Hommage	7
CPAS.....	7
Administration	8
Travaux	10
Solidarité	12
Lutte contre les inondations	13
Environnement	14
Mobilité	17
Budget	18
Bibliothèque	20
Agriculture	21
Parole aux groupes	22
Logement.....	23
En bref	24
Parc naturel	27

Les enfants au cœur de leurs préoccupations

Le mercredi 13 avril, au Hall Fernand Carré, à 11h15, le soleil tarde à faire son apparition. La musique retentit dans la grande salle. Les enfants se déhanchent au rythme d'une chanson sous l'œil attentif de Florine, monitrice et de Secilia, aide-monitrice. Le réfectoire fait office, à ce moment précis, d'atelier de bricolage. Rémy, moniteur, Luca et Elisa tous deux aides-moniteurs s'affairent pour préparer les peintures et les lapins et œufs imprimés sur du papier. Les enfants vont peindre et bricoler leurs paniers pour récolter les œufs en chocolat. La chasse aux œufs est en effet ouverte dans deux jours. Ségolène, la coordinatrice de la plaine, a prévu des décorations et des surprises.

Mettre en lumière le quotidien de cette équipe d'encadrement à Pâques, c'est surtout remercier toutes les précédentes équipes et celles à venir. Durant les vacances scolaires, des moniteurs, aides-moniteurs et coordinateurs se mobilisent afin d'organiser les plaines de jeux pour vos enfants âgés de 3 à 12 ans.

- Vous souhaitez inscrire votre enfant aux plaines de jeux organisées durant les mois de juillet et août ? Contactez la commune au 069/64.81.65 ou par mail : secretariat@communederumes.be.

- Vous souhaitez postuler en tant que moniteur, aide-moniteur ou coordinateur ? Contactez le service RH au 069/67.25.43 ou par mail : rh@communederumes.be.



Conseil Communal des Enfants

Malgré la pandémie, les élections se sont déroulées, presque normalement, au sein des classes de cinquième primaire de nos écoles afin d'élire cinq conseillers des enfants.

Lors de notre conseil communal de mars, ceux-ci ont enfin pu prêter serment. Après quelques clusters Covid au cœur de nos écoles, une petite épidémie de grippe s'est manifestée, raison pour laquelle certains ont quand même été "forcés" d'utiliser la visioconférence.

Nous préférons rester prudents... Notre nouveau CCE est composé d'une chouette équipe de jeunes, soucieux de vivre au sein d'une commune propre et en sécurité. Ceux-ci souhaitent aus-

si ne pas oublier le devoir de mémoire au travers des commémorations mais aussi partager des moments avec des personnes seules, âgées, isolées ou encore présentant un handicap. Ils désirent également rendre leur commune plus attrayante, fleurie et offrir des possibilités de distraction extérieure aux plus jeunes.

Ophélie Cuvelier



Les olympiades d'orthographe et de mathématiques 2022

En mars ont eu lieu la treizième édition des olympiades d'orthographe pour tous les élèves de 5^{ème} primaire et la 2^{ème} édition des olympiades de mathématique pour ceux de 6^{ème} année. Les 5^{ème} années se sont challengés autour d'une dictée et les élèves de 6^{ème} se sont défiés sur un questionnaire proche des traditionnelles épreuves du CEB, une belle mise en situation pour préparer les évaluations de fin d'année. Fin mars ont donc eu lieu les épreuves éliminatoires à l'issue desquelles 30 élèves se sont qualifiés pour la finale pour chacune des deux olym-



piades. La dernière épreuve a réuni les finalistes à la Maison Rurale de Taintignies le jeudi 19 mai.

Après correction et classement, les dix meilleurs candidats ont été récompensés, pour leur effort, par des livres et des jeux. Nous félicitons l'ensemble des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de l'entité. Tous n'ont pas remporté de prix mais tous ont fait de

leur mieux. Une belle victoire pour tous ! Rendez-vous l'année prochaine !

Clémence Lepla



Provélo

Parce que nous sommes sensibles à la sécurité de nos enfants, les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année de l'école Sainte-Anne de La Glanerie, de l'école Libre de Taintignies et de l'école communale de Rumes ont participé ce printemps à l'action PROVELO. Lors d'une semaine ciblée sur la sécurité routière à vélo, les enfants et enseignants ont sillonné les rues de nos villages en appliquant les règles de bonne conduite pour se déplacer à vélo, sous la houlette d'Antoine Pottier, organisateur du projet PROVELO. Au bout de cette semaine de théorie et de pratique, les élèves ont passé leur brevet cycliste, ultime épreuve qui atteste de leur capacité à se déplacer seul et en toute sécurité.

Félicitations à eux ! Tous se sont impliqués dans ce bel apprentissage. Un merci particulier aux enseignants sans qui ce genre d'initiative ne verrait jamais le jour.

Rendez-vous au printemps prochain pour les élèves de l'école libre de Rumes et de la Communauté française.



Commémorations

8 mai

Pedro, notre écrivain public, présent aux commémorations du 8 mai, a commenté le déroulement des cérémonies :

En ce dimanche 8 mai 2022, il fait soleil sur la Place de Rumes. A l'Est, le ciel retient toutefois ses larmes. C'est autour du monument dédié à la mémoire que se réunissent, ce matin, les édiles communaux pour commémorer la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie. Ils sont accompagnés des représentants des associations patriotiques et des porte-drapeaux. Les membres du Conseil Communal des Enfants, du Conseil Communal Consultatif des Aînés, et du club « Hell on Wheels » sont également présents. Le public n'est pas en reste pour une cérémonie tout en sobriété.

Le Bourgmestre prend la parole, usant de mots justes pour honorer les morts, insuffler le devoir de mémoire et rappeler que la paix reste fragile.

A l'initiative de Mme Delzenne, des textes produits par l'atelier d'écriture de la Maison de Village sont lus par les enfants et les aînés, parfois ensemble à travers un dialogue intergénérationnel.

L'appel aux morts, aux disparus et aux déportés qui s'ensuit, est un moment de recueillement profond. Les drapeaux se déploient, les membres des « Hell on wheels » sont au garde-à-vous et le silence favorise la méditation de chacun.

Vient le moment solennel du dépôt de la gerbe fleurie au pied du monument. Le son des hymnes nationaux se mêle aux couleurs des drapeaux en un arc-en-ciel de paix.

La même cérémonie se déplacera ensuite aux monuments aux morts de Taintignies et de La Glanerie avec des discours adaptés aux lieux et aux circonstances de la fin de la seconde guerre mondiale.

A chaque fois une pensée perlera pour les familles ukrainiennes en proie à la guerre de Poutine.



Police

Afin d'offrir un service de qualité et notamment limiter le temps d'attente, la Zone de Police du Tournais va très prochainement vous permettre de prendre rendez-vous, à votre meilleure convenance, afin d'effectuer un dépôt de plainte. Le citoyen pourra choisir le rendez-vous qui lui convient le mieux. Tout au long de l'encodage, le citoyen recevra diverses informations utiles (par exemple documents nécessaires à la jonction du dossier). Une confirmation de rendez-vous sera alors transmise par e-mail. Le système sera opérationnel aussi bien pour les rendez-vous pris au sein du commissariat de Rumes (du lundi au vendredi entre 08 et 12 heures et entre 13 et 17 heures), qu'au commissariat central situé à la rue du Becquerelle, 24 à Tournai (du lundi au vendredi de 07.30 à 19.00 heures et le samedi et dimanche de 08.00 à 17.00 heures) que pour les commissariats de proximité de Templeuve, de Kain, de Gaurain-Ramecroix, d'Antoing et de Brunehaut (du lundi au vendredi entre 08 et 12 heures et entre 13 et 17 heures).

Pour plus d'informations, merci de consulter la page Facebook de la Zone de police du Tournais : <https://fr-fr.facebook.com/PoliceTournai/>

Pour les personnes ne disposant pas de matériel informatique pour prendre ce rendez-vous, il sera toujours possible de contacter votre commissariat de Rumes via le 069/67.24.40 où un opérateur se chargera de vous aider pour la réservation de votre rendez-vous.

Plan de Cohésion Sociale

Salon de l'emploi « Job GO »

La dernière édition du salon « Job GO » a eu lieu le 23 mars dernier au Centre Administratif d'Antoing. Pas loin de 200 visiteurs sont venus rencontrer les différents partenaires et exposants présents ce jour-là. Certains ont pu y trouver des offres d'emploi, des jobs étudiants ou encore des informations sur les démarches à effectuer en fin d'études.

Ce salon est organisé en partenariat avec les Plans de Cohésion Sociale de Rumes, Brunehaut et Antoing qui prennent l'organisation en charge à tour de rôle. Les prochaines éditions auront donc lieu à Brunehaut en 2023 et à Rumes en 2024.

<https://www.facebook.com/salonjobgo/>



Ateliers de rencontre

Tous les mois, le Plan de Cohésion Sociale de la Commune de Rumes propose aux citoyens, en partenariat avec l'ASBL Ana-ma, différents ateliers ludiques afin de se rencontrer, partager et passer un moment convivial. Cette année, 3 ateliers ont eu lieu au sein de la Maison rurale de Taintignies; un atelier sur l'estime de soi, un atelier cuisine sur la méthode de cuisson «Marmite norvégienne» et un atelier sur «recyclons nos épluchures».

Les prochains ateliers reprendront dès le mois de septembre.



« Senior Focus » / Life Box

Depuis peu, le Plan de Cohésion Sociale de Rumes (PCS) propose aux plus de 60 ans de l'entité, le dispositif « Senior Focus » appelé également « Life box ».

Concrètement, il s'agit d'un kit d'assistance composé d'une boîte en plastique jaune, de deux autocollants, de deux documents à compléter : un questionnaire d'informations médicales et une fiche descriptive concernant les habitudes de la personne. La boîte doit être ensuite placée au frigo. Un autocollant sur la porte du réfrigérateur informera de l'existence de cette petite boîte informative. Ainsi en cas de perte de mémoire ou de perte de connaissance, d'accident ou de disparition de la personne, le fait de trouver ce document permettra aux Services de secours de gagner un temps précieux pour

venir en aide à la personne disparue ou en difficulté. L'objectif est bien entendu de sauver des vies en intervenant rapidement.



Pour se procurer cette boîte et ses annexes, les personnes intéressées peuvent se rendre à l'un des 3 endroits suivants :

- L'accueil de l'Administration communale à Taintignies.
- L'accueil du Service social du CPAS à La Glanerie.
- L'accueil du Commissariat de Police à Rumes.

Pour plus d'informations concernant les activités du PCS, vous pouvez contacter la coordinatrice au 069/64.81.65 ou via l'adresse mail : apoline.macou@communederumes.be

Un dernier hommage à Henriette Hanotte

Le dimanche 20 février 2022, Henriette Hanotte, notre héroïne locale, notre « Monique » du réseau Comète, s'est éteinte à quelques mois de ses 101 ans.

Le jeudi 24 février, notre commune a voulu rendre un dernier hommage lors de la cérémonie des funérailles.

En présence de la famille, des autorités communales de Rumes, de Bachy et de Mouchin, de porte-drapeaux, de différentes associations et de nombreux citoyens, les différents discours prononcés par notre bourgmestre, par la présidente de « Comète », par l'attaché de l'Air à l'ambassade britannique et par la fille d'Henriette ont tous salué le courage et la bravoure dans ce combat pour la liberté.

La cérémonie s'est clôturée par une très belle et vibrante « Brabançonne » chantée par Rebecca Wischman du Shape.

Ensuite, le cortège s'est dirigé vers le cimetière, salué au passage par les enfants des écoles brandissant le drapeau belge et un grand « Merci » et formant de beaux cœurs avec leurs doigts.

Une cérémonie simple, mais respectueuse et belle, en reconnaissance autour d'Henriette.



CPAS

Animations du troisième âge

Après deux longues années de confinement, les animations du troisième âge ont repris, au grand bonheur des participants.

Ainsi, tous se sont retrouvés, certains pour papoter, d'autres pour jouer aux cartes et la plupart pour participer aux ateliers de bricolage animés par Josée et Colette, aidées de Lily et Maryse.

Si vous voulez nous rejoindre, voici les dates des prochaines rencontres qui auront lieu à la Maison de village de La Glanerie.

Bienvenue à tous !

- Août : le jeudi 25
- Septembre : les jeudis 8 et 22
- Octobre : les jeudis 6 et 20.



Un nouveau logo pour une commune au goût du jour

Comme nous l'avions promis, le nouveau logo communal est arrivé !

Nous souhaitons moderniser la communication de notre commune avec une nouvelle identité visuelle : voilà qui est chose faite.

Un logo local puisqu'il a été conçu par Quentin Beuscart, nouveau citoyen rumois.

A travers ce logo ressortent le caractère rural de notre entité et la proximité avec le citoyen. On y retrouve le saule têtard, arbre emblématique de la région et un peuplier regroupés dans le « U » qui forme le berceau campagnard inscrit dans la continuité du R majuscule qui assoit le nom de notre commune. On y retrouve également des couleurs rassurantes, qui inspirent confiance. Le vert pour la nature, la ruralité ; le marron pour la terre, la stabilité et le jaune pour la fertilité, la joie en ajoutant également un peu de « peps ». Bref, un logo qui coïncide parfaitement avec les valeurs de notre belle commune.

Vous retrouverez ce dernier dans toutes nos fu-

tures communications. Dans un souci d'écologie et pour éviter le gaspillage, nous allons dans un premier temps épuiser le stock actuel de papier à en-tête et d'enveloppes avec le blason communal avant de lancer une nouvelle production. D'autre part, nous sommes actuellement occupés à refondre le site communal avec un nouveau design, une nouvelle dynamique et davantage de clarté. Le nouveau site est naturellement repensé en concordance avec le design et les couleurs de notre nouvelle identité visuelle. Nous reviendrons vers vous dès que celui-ci sera mis en ligne.

Clémence Lepla



De nouveaux venus au sein du personnel communal



Afin de développer l'Accueil Temps Libre pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans au sein de notre Commune, une coordinatrice ATL a été engagée par l'Administration communale. C'est Jennifer Jonniaux qui a été désignée par le Collège pour assurer cette fonction et ce, depuis le 14 février 2022.

Le service Travaux effectue l'entretien des voiries, en ce compris la création de trottoirs et divers travaux de maçonnerie. Le Collège communal y a désigné Julien Parent qui a pris ses fonctions le 4 janvier 2022 et est en charge des travaux de maçonnerie et de voirie.



Depuis février 2021, Laurence Jossion a intégré la crèche communale dans le cadre d'un remplacement. Suite aux compétences qu'elle a pu démontrer lors de ce remplacement, le Collège communal l'a désignée depuis le 7 décembre 2021 dans ses fonctions afin de renforcer le service d'entretien des bâtiments.

C'est en avril que Michaël Dhaussy a intégré le service logement et marchés publics. Il y remplace Isabelle Decubber qui reprend le service Urbanisme en remplacement de Barbara Meurisse, partie sous d'autres cieux.



Nous souhaitons la bienvenue à Jennifer, Julien, Laurence et Michaël au sein de notre Administration et beaucoup de succès dans leur travail.

Un nouveau service se met en place à la commune de Rumes... le service ATL !

Que signifient ces 3 lettres ? Accueil Temps Libre ! L'Accueil Temps Libre (ATL) regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les vacances scolaires.

Vous êtes parents, actifs professionnellement ou non. Dans tous les cas, vos enfants ont un désir de socialisation, l'envie de participer à des activités variées ou plus spécifiques, sont friands d'apprentissages, de découvertes, de rencontres et de jeux.

Ce n'est, par contre, pas toujours évident de concilier vos horaires aux activités des enfants, de trouver la structure adéquate. Le tout, pas trop loin de votre domicile, encore de celui des grands-parents ou de votre lieu de travail.

La coordinatrice ATL travaille dans l'ombre, en concertation avec les représentants communaux, les écoles, les familles et tous les milieux d'accueil au sein de la commune pour développer une offre d'accueil de qualité.

Pour mettre en place ce service, votre avis est très important ! Vous habitez la commune de Rumes. Vous avez un enfant âgé de 2,5 à 12 ans ? Il est inscrit à des activités de loisirs en dehors de l'école ? Il participe à des stages ou des plaines pendant les vacances ?

Rendez-vous sur le site de la commune www.rumes-online.be dans la rubrique du service Accueil Temps Libre et cliquez sur le lien du questionnaire pour nous aider à mieux connaître vos besoins en matière d'accueil. Des questionnaires « papier » sont disponibles à l'accueil de l'Administration communale. Tout renseignement peut être obtenu auprès de Jennifer Jonniaux, responsable ATL : atl@communederumes.be ou 069/77.97.48



Merci Léa !

C'est en avril 2014 que Léa Francenne a remis ses balais de nettoyeuse communale pour une retraite que nous lui souhaitons reposante et heureuse.

Mais la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Léa aussi avait misé sur cette pause bienvenue pour prendre un peu de bon temps et en consacrer davantage aux siens. Et voilà que la maladie s'approche et vient tout perturber. Après avoir longtemps lutté pour rester auprès d'eux, Léa lâche la main de ses proches, ce 18 février 2022, à l'aube de ses 69 ans.

Ainsi s'achève prématurément le parcours terrestre de cette Tournaisienne d'origine, devenue Taintignienne, au lendemain de son mariage, en 1975, avec Bernard Deligne de Blandain. Le jeune couple s'installe à la rue Ecuelle, y fonde une famille et s'engage dans la vie collective de son village.

Maman attentionnée pour ses 2 enfants, Virginie et Jérôme, et ses 6 petits-enfants, Léa seconde son mari dans ses fonctions politiques et sociales, se manifestant par sa spontanéité, sa gentillesse et son sourire.



Nous nous souvenons avec gratitude du travail que Léa a exécuté au sein de notre maison commune et de la bibliothèque, où elle avait en charge le nettoyage des locaux. Son engagement communal constituait pour elle un nouveau virage dans son activité professionnelle, entamée dès 1968.

Au lendemain de ses 15 ans, elle est engagée comme « emballeuse » dans la biscuiterie tournaisienne Desobry. Elle y travaillera durant 7 ans, avant de rejoindre « Blanchitou » où elle se spécialise dans le maniement de la calandre, cette machine destinée à presser et lustrer les pièces de vêtement. Elle y restera jusqu'en 1979, l'année de son intégration dans le personnel communal.

L'heure de la séparation d'avec Bernard, de ses enfants et petits-enfants, douloureusement éprouvés, ne peut leur faire oublier tout le bonheur qu'ils ont vécu avec Léa.

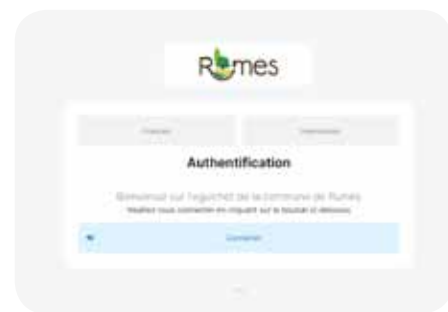
Nous leur redisons notre proximité dans cette épreuve.

Michel Casterman

Besoin d'un extrait ou d'un certificat ? Composition de ménage, acte de naissance, acte de mariage, certificat de bonne vie et mœurs,

Désormais, ces documents sont accessibles en ligne :

- <https://rumes.e-guichet.be/> (disponible également sur le site internet www.rumes-online.be)
- en téléchargeant l'application « e-guichet mobile » sur votre smartphone



Virginie ... tourne la page



C'est en 1991 que Virginie Demessine a intégré l'équipe administrative communale. Elle connaît bien son village (sa famille habite à la rue de Florent). Et de suite, elle manifeste sa spontanéité et sa volonté d'apporter le meilleur d'elle-même dans ses nouvelles missions.

En sus de ses tâches de secrétariat, notre amie prend en charge l'organisation de la journée de l'enseignement et des olympiades d'orthographe.

Virginie porte en elle ce sens de l'accueil et veut l'utiliser au bénéfice des citoyens, en plaçant l'humain en première ligne. Elle propose ses services pour tenir des permanences dans les villages de La Glanerie et de Rumes, ou encore pour coordonner la vente des produits de la campagne annuelle du Télévie.

Aimant le contact, Virginie trouve chaussure à son pied dans l'intendance des soirées de convivialité. La remise des prix du concours « village fleuri », l'attribution des mérites sportif et culturel, l'accueil des nouveaux habitants, la cérémonie des vœux au personnel : ces rencontres sont de belles occasions pour échanger, partager, créer du lien, entretenir cette proximité que beaucoup envient à notre commune. Elle y apporte son sourire et sa disponibilité.

En ce printemps 2022, Virginie a décidé de mettre un terme à son parcours professionnel. Les années à venir, elle les consacrera à sa famille, à ses parents Mady et Valère, ses enfants Clémentine et Adrien et à son petit Ulysse tout juste sorti des choux.

Nous lui exprimons sincèrement notre reconnaissance pour la générosité qu'elle a mise dans son engagement communal. Et lui souhaitons d'apprécier pleinement les charmes de ce « temps pour soi » et pour ses proches.

Michel Casterman

Travaux

Dominique Montois : un homme de confiance !



C'est en ce début avril 2022 que Dominique a fait valoir ses droits à la retraite, au terme de 42 ans de bons et très loyaux services au sein du service ouvrier communal.

Au terme de 4 années de travail comme manoeuvre dans l'entreprise Wybaillie, avec de nombreux ouvriers

de chez nous, notre ami est engagé « à la commune » le 2 juin 1980. De stages en contrats temporaires, il affine ses compétences de maçon,

épaulé et guidé par son aîné Raymond Graveline.

Nous avons rencontré Dominique dans la maison de ses grands-parents Gaston et Elise où il a passé toute son enfance et qu'il occupe désormais avec sa compagne Martine. Nul doute que ses aïeux seraient bien en peine de reconnaître l'intérieur. Il est vrai que sa maison, c'est son bijou. Seule l'enveloppe est d'origine. Tout l'agencement a été repensé et modifié avec soin et passion. Et le travail n'étant pas terminé, il a décidé d'y consacrer une large part de ses journées de « pensionné ».

Les photos y sont omniprésentes. Des visages

par dizaines ornent les murs, les tablettes, les armoires, redonnant vie au passé familial, aux souvenirs amicaux et professionnels, aux voyages. Et ce n'est là qu'une partie de son « trésor ». Des clichés par centaines reposent dans des classeurs que Dominique adore sortir et commenter.

A commencer par ceux de ses compagnons avec qui il a fait un bout de chemin « à la commune ». Il a un mot cordial pour chacun, en premier pour ceux qui nous ont quittés...

Mais aussi des photos des multiples chantiers qu'il a menés à bien : la rotonde de l'ancienne plaine de jeux de la rue Albert Moulin, la drève des marronniers, la stèle de la Résistance, les garages de la rue d'Anseroeul, ... et des puisards par dizaines, amorcés « au loucher », et dont il souhaitait garder une trace en prévision d'une intervention future.

Tout est classé, ordonné. Ce qui explique sans doute l'étonnante mémoire que Dominique

garde des événements qui ont marqué sa carrière professionnelle.

Tout dans son propos et son comportement révèle un vrai sens des responsabilités et une conscience professionnelle peu commune.

Une disponibilité à toute épreuve aussi. Que de fois ne l'ai-je appelé au beau milieu du week-end pour une intervention d'urgence ! Je connaissais sa réponse : « Je m'habille et j'arrive ».

Soucieux de favoriser l'esprit d'équipe autant que le travail bien fait, le « Papy » qu'il était devenu faisait l'unanimité auprès de ses collègues. Ils viennent de se réunir autour de lui pour saluer son beau parcours au service de sa commune et de ses habitants. Avec eux, nous lui souhaitons une heureuse retraite, active et délassante. Non sans lui avoir redit notre reconnaissance pour la qualité de son engagement professionnel et l'esprit de service qui l'a toujours animé.

Michel Casterman

La maison communale en chantier : le service ouvrier affiche ses compétences

L'aspect fonctionnel des locaux de notre maison communale est souvent pointé du doigt. C'est dire si le personnel administratif attendait impatiemment ces travaux.

Notre personnel ouvrier y est à la manoeuvre et voit là une belle opportunité de démontrer son savoir-faire.

Pascal a été le premier sur la balle, en créant un nouveau système d'alimentation électrique et de chauffage, et de même pour tout le câblage, tant électronique que téléphonique.

Un travail de grande qualité, de la conception à la réalisation !

Au tour ensuite de ses collègues d'entamer le réaménagement du deuxième étage, autrefois réduit à une salle d'archives.

Remplacement des six châssis de toit par des velux, installation de plafonds suspendus, création de cloisons isolées, réalisation de meubles de rangement : tout a été totalement repensé et fait main !

Et c'est aujourd'hui une magnifique réalisation qui ressort de ce super-travail d'équipe !



L'esprit d'équipe produit de belles choses

Ainsi en est-il pour la création de ce qui deviendra vite un hôtel à insectes, entouré de plantations.

Nos jardiniers Jean-François et Baudouin ont eu cette idée pour mettre en valeur cette entrée du village à la rue de Sartaigue. Elise et Luc ont été les artisans de la structure, dont l'assise, à la rue de Sartaigue, a été préparée par Julien et David.

Félicitations et merci à nos agents qui ont à coeur d'apporter leur belle contribution à la mise en valeur de leur commune.



Les trottoirs de la rue Royale de La Glanerie : travaux en vue

Le chantier de nouveaux trottoirs entre la rue Albert 1er et la rue du Bas Préau ainsi que de la carrière « Lintine » jusqu'au Gros Tilleul débutera après les congés. L'aménagement de ces trottoirs figurait dans le PIC (Plan d'Investissement Communal) 2019 – 2021. Nous y avons ajouté le site du Gros Tilleul afin de mettre en valeur cet arbre emblématique. La pandémie et ses conséquences (retards dans les chantiers prévus et difficulté d'approvisionnement des matériaux) ainsi que le chantier d'aménagement de la ZIT de La Glanerie (Zone d'Immersion Temporaire le long de l'Elnon) ont poussé l'entreprise à décaler le début des travaux à la mi-septembre. Les études de sol ont déjà été effectuées et les travaux sont prévus pour une durée de 60 jours ouvrables. Rappelons que la construction de ces trottoirs permettra aux piétons de « faire le tour » de la Glanerie en toute sécurité via les rues Albert 1er, royale et du Toupet. D'autres dossiers de mobilité douce figureront dans le PIC 2022 -2024 à l'étude actuellement.



Bruno De Langhe

Solidarité

Aide à l'Ukraine

Depuis plusieurs mois, la guerre sévit entre la Russie et l'Ukraine.

Des images dramatiques nous bouleversent quotidiennement : des vies brisées, des blessés par milliers, des destructions aveugles, violence, exode ...

En solidarité avec le peuple ukrainien, diverses actions ont été menées au sein de la commune :

- Le vendredi 4 mars, un rassemblement pour un moment de recueillement et d'unité pour la paix a eu lieu devant la maison communale.
- Plusieurs collectes de biens à destination de la frontière ukrainienne ont été réalisées dans chacun de nos trois villages.
- Les citoyens ont été appelés à faire connaître leur possibilité d'accueil.

Plusieurs Rumois se sont mobilisés pour offrir un toit aux Ukrainiens.

La guerre n'est pas terminée et la solidarité envers le peuple ukrainien reste de mise dans notre entité rumoise.



Lutte contre les inondations

Le travail continue !

A la zone d'immersion temporaire (ZIT) de L'Elnon, les travaux sont presque terminés !

Cet aménagement qui s'étend sur 4-5 hectares aura une capacité de retenue de 43.500 m³ et a pour objectif de lutter contre les inondations dans le hameau du Bas Préau de La Glanerie et dans les autres villages en aval. Il fait partie d'un projet de coopération transfrontalière.

Cette coopération comporte au total 4 zones de rétention sur le bassin versant de l'Elnon, 1 côté belge et 3 côté français

- Zone d'immersion de crues de La Glanerie
- Zone d'expansion temporaire de Mouchin
- Zone d'expansion temporaire de Rumegies
- Zone d'expansion temporaire de Lecelles



Les terres excavées ont été acheminées vers un champ à hauteur de la Cloute.

Coût global de l'opération : 2.800.000 € financés à 50 % par l'Europe (Interreg), à 40% par la Région Wallonne et à 10 % par la Province de Hainaut. Le bassin devrait être opérationnel dès ce mois de juillet.

Jérôme Ghislain



Le Rieu de Bachy, entretenu par la Province !

Situé à la limite entre Esplechin et Rumes ce cours d'eau provincial qui reprend une bonne partie des eaux du centre de Rumes a également fait l'objet d'un gros entretien permettant un bon écoulement des eaux.



Au Rieu du Plouy, un bon entretien réalisé !

En ce début d'année, avec le soutien d'Hainaut Ingénierie Technique, le Rieu du Plouy a subi un bon nettoyage surtout axé sur la végétation envahissante aux abords de ce dernier. Les photos parlent d'elles-mêmes...



Curage des égouts

Il est également important d'apporter un entretien permanent à l'égouttage, c'est pourquoi depuis de nombreuses années maintenant, un budget est consacré au curage et à l'inspection télévisuelle de ce dernier. Récemment c'est à la rue du Sentier que ces travaux ont été réalisés.



Be
WaPP

Ensemble pour une
Wallonie plus propre

L'opération Be Wapp (Pour une Wallonie plus propre) a à nouveau pu être organisée normalement après deux années chaotiques suite à la pandémie. Depuis 2015, de nombreux citoyens bénévoles sillonnent les rues, chemins et

sentiers de Wallonie pour ramasser les déchets abandonnés par des citoyens peu respectueux de notre belle nature.

Cette année, 14 équipes se sont inscrites pour cette nouvelle opération qui s'est déroulée entre le 5 et le 8 mai. Des élèves de quatre écoles aux seniors en passant par des familles ou des groupes d'amis, ce ne sont pas moins de 207 participants qui ont contribué à faire de notre entité une commune où il fait bon vivre. Notre personnel administratif ainsi que deux équipes du Parc naturel des Plaines de l'Escaut ont apporté leur contribution à cette belle opération qui porte indéniablement ses fruits. En effet, de

nombreux promeneurs venant de communes voisines insistent régulièrement sur le bon entretien et la propreté de nos villages. Même si tout n'est pas parfait - pensons aux abords du recypark - (et c'est pourquoi Be Wapp est toujours aussi important), notre personnel ouvrier travaille au quotidien pour nous offrir un cadre de vie agréable. Merci à lui.

Bruno De Langhe



Ici commence la mer !

La commune de Rumes participe à la campagne de sensibilisation « Ici commence la mer ». Celle-ci est menée par la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) en collaboration avec les 7 organismes d'assainissement agréés (OAA) en Wallonie et les 14 Contrats de rivière.

Ce projet symbolise le lien entre les gestes posés au quotidien et l'enjeu global de la protection de nos mers et océans, soit la continuité du cycle de l'eau. Il s'agit de lutter contre l'incivisme tout au long du trajet que prennent les eaux usées depuis notre environnement domestique jusqu'à la mer, soit via le réseau d'égouttage soit directement via les cours d'eau. Savez-vous que certains avoires envoient les eaux pluviales directement vers les étangs et les cours d'eau ? C'est bénéfique pour la nature pour autant que cette eau soit propre ! Jetez son mégot de cigarette dans la bouche d'égout la plus proche porte donc préjudice à l'environnement !

Saviez-vous également que certains produits ne sont pas épurés par nos stations comme notamment le white spirit, les peintures et les produits d'entretien non biodégradables. Ceux-ci se retrouvent directement dans l'environnement et impactent la qualité de l'eau, la faune et la flore aquatiques. D'autres produits toxiques, comme les huiles de moteur ou des produits chimiques, perturbent le processus d'épuration et peuvent, de plus, représenter un danger pour les égoutiers.

En parallèle, d'autres déchets (lingettes hygiéniques, graisses de friture, ...) créent des bouchons dans les égouts et encrassent les stations d'épuration. Cela complique l'entretien du réseau d'égouttage et le travail d'épuration. Ces bouchons peuvent même causer des inondations.

Notre commune a installé avec l'aide des enfants 5 plaques circulaires en lave émaillées « Ici commence la mer » aux abords des écoles de notre entité pour sensibiliser non seulement les enfants mais également leurs parents à cette problématique.



Jérôme Ghislain

La commune de Rumes, comme plus de 10.000 communes et villes dans le monde, s'est engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique en adhérant au projet européen de réduction des émissions de gaz à effets de serre : la convention des maires.

Ce mouvement, initié par l'Union européenne, vise à rassembler les villes et communes qui le souhaitent autour d'un même enjeu : réduire de 40% les émissions de gaz à effets de serre (GES) pour 2030 (par rapport à 2006).

Quelle réponse au défi climatique ?

Pour contrer le changement climatique et ses effets néfastes, 2 directions s'offrent à nous :

- L'atténuation vise à diminuer les émissions et la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Il s'agit ici de modifier nos habitudes, nos comportements pour les rendre moins consommateurs d'énergie. Le développement d'énergies renouvelables permet aussi de décarboner une partie des émissions.
- L'adaptation : le changement climatique se manifeste déjà (canicule en été, inondations, ...). L'adaptation vise donc à réduire notre vulnérabilité, tant individuelle que territoriale, par des actions qui nous permettront de subir moins intensément les effets négatifs du changement climatique et d'améliorer nos conditions de vie.

Où en sommes-nous à Rumes ?

Le diagnostic des émissions sur le territoire communal nous montre que les émissions à Rumes sont majoritairement issues du logement (60%), de la mobilité (22%) ainsi que des magasins et services (10%).



Le défi est donc de taille et nécessite de travailler sur tous les secteurs en même temps : augmenter le rythme de rénovation des bâtiments, encourager et développer la production d'énergies renouvelables, réduire le nombre de kilomètres parcourus en voiture, privilégier les achats en circuits courts, etc.

Et cela ne peut pas être réalisé seul ! C'est tous ensemble, citoyens, acteurs de terrains, services communaux, que nous pouvons relever ce défi qui se pose à nous. Chaque action, aussi petite soit-elle, est un point de départ pour initier un profond changement dans nos sociétés et nos modes de vie. N'attendons plus, agissons tous ensemble afin de préserver notre belle planète pour nos enfants, les adultes de demain. Chacun peut agir à son échelle et apporter sa pierre à l'édifice.

Pour ce faire, la Commune de Rumes a mis en place un comité de pilotage composé de citoyens. Une première réunion s'est tenue le mardi 26 avril et les idées ne manquent pas ! Nous reviendrons prochainement vers vous avec des actions concrètes en faveur du climat.

Jérôme Ghislain

La transition énergétique : notre Commune poursuit son plan d'actions

Le passage au « led intelligent » des luminaires de l'éclairage public en constituait un volet important. L'opération, dans laquelle 400.000 € ont été investis, touche à sa fin.

Restent encore une centaine de points d'éclairage, notamment décoratifs, à finaliser.

Merci à nos agents, Bruno et Pascal, et à l'équipe de l'AIEG qui est venue les aider à mener à bien le travail dans les meilleurs délais.

Au terme d'une année de fonctionnement, une analyse des économies réalisées sera demandée.



En matière de biodiversité, les communes sont des acteurs incontournables, non seulement pour mettre en œuvre des politiques de protection et de restauration sur le territoire public, mais aussi pour mobiliser les citoyens à relever collectivement le défi pour plus de nature en Wallonie.

Pleinement consciente de la perte de biodiversité mondiale, la Wallonie soutient les communes dans leurs actions de préservation et de restauration des espaces naturels et de développement de la biodiversité sur leur territoire.

Notre commune n'est pas restée insensible à cet appel à projets et a obtenu un subside de 12.000 € réparti en 8 projets en plus de l'organisation de la journée de l'arbre.

- Fiche n° 1 : passage en cimetières «nature» pour Rumes et Taintignies
- Fiche n° 2 : création d'une spirale à plantes aromatiques à Taintignies
- Fiche n° 3 : intensification du fleurissement des abords de voiries en semences mellifères
- Fiche n° 4 : organisation d'une conférence sur l'accueil des pollinisateurs au jardin
- Fiche n° 5 : création d'une malle pédagogique pour les écoles
- Fiche n° 6 : balisage de sentiers favorisant le « tout à pied »
- Fiche n° 7 : création d'une section biodiversité à la bibliothèque communale
- Fiche n° 8 : plantation de plantes indigènes vivaces mellifères dans nos espaces verts

Pour l'organisation de la journée de l'arbre, un budget de 2.000€ est prévu.

Ces différents projets sont en cours de réalisation.



Jérôme Ghislain

Des primes plus accessibles pour vos travaux de rénovation !

Afin d'accélérer la mise en conformité et la rénovation énergétique des bâtiments privés, la Wallonie propose de rendre certaines primes plus facilement accessibles.

Si vous souhaitez rénover votre toiture ou réaliser des petits travaux économiseurs d'énergie ou de salubrité de moins de 3 000€, vous pouvez bénéficier d'une prime sans devoir réaliser d'audit Logement. De plus, vous pouvez maintenant réaliser certains travaux vous-même, sans passer par des professionnels. Infos : <https://energie.wallonie.be/fr>

Repair Café

La Commune souhaite lancer un Repair Café. Une belle initiative qui tend à lutter contre le gaspillage et la production de déchets en masse et à initier une dynamique d'entraide et de partage entre nos citoyens.

Comment fonctionne un Repair Café ?

(source : « Repair together asbl »)

Le Repair Café comprend différents ateliers pour accueillir les divers types d'objets. Les plus fréquents sont les ateliers couture, électro, informatique et vélo, mais d'autres peuvent exister selon le Repair Café (réparation de bijoux, menuiserie, remoulage, etc.).

Vous apprendrez vous-mêmes à réparer vos objets avec l'aide et les outils d'un(e)



réparateur(trice) bénévole.

Le Repair Café repose entièrement sur le bénévolat et survit grâce à la contribution volontaire des visiteurs : vous estimez vous-même le prix de votre réparation en plaçant de l'argent dans les tirelires prévues à cet effet. Cet argent servira à acheter des outils, à payer un verre

aux bénévoles, ...

Dans « Repair Café », il y a également « Café » : vous aurez l'opportunité de déguster une boisson en attendant votre tour pour la réparation, et de faire ainsi connaissance avec les autres habitants de l'entité.

Le Repair Café a bien sûr un grand impact écologique (215 tonnes de déchets évitées en 2018

en Belgique), mais il permet également de tisser du lien entre les habitants d'un même quartier ou entre des personnes qui ne se seraient peut-être jamais rencontrées.

Il remplit également une mission importante de partage et de transmission des savoirs et vise à l'émancipation de chacun (par l'apprentissage de l'utilisation adéquate et de la réparation d'objets de la vie courante). Le Repair Café est basé sur la co-réparation et reste « un coup de main entre voisins ». Il n'y a pas de garantie de résultats et il ne s'agit pas d'un service d'expertise proposé au visiteur.

Appel aux bénévoles :

Le projet vous intéresse ?

Vous avez des compétences en réparation dans un(des) domaine(s) en particulier (bois, couture, électro, mécanique, informatique, vélo, ...)?

Vous avez envie de partager vos savoirs et envie d'apprendre dans des domaines que vous ne maîtrisez pas ?

Vous voulez sortir de chez vous et faire de nouvelles rencontres ?

Contactez sans tarder Jérôme Ghislain :
jerome.ghislain@communederumes.be
0476/67.04.94

Mobilité

Mobilité douce : des avancées en vue ?

Nous avons rencontré récemment des responsables du Service public de Wallonie pour analyser le périmètre d'aménagement foncier ainsi que les potentialités d'aménagements en matière de mobilité douce.

La création de la LGV (ligne à grande vitesse) en 1995 a eu des conséquences importantes sur la mobilité aux abords de cette dernière. Des sentiers et chemins ont été coupés et des chemins de remembrement ont vu le jour.

L'objectif de cette réunion visait à la mise à jour de l'atlas des voiries vicinales de ... 1841 (!) en fonction de la présence de la ligne TGV en mentionnant des chemins à supprimer et d'autres à créer. L'aménagement foncier est une opportunité pour notre commune (et ses voisines) de redessiner sa mobilité en fonction des besoins actuels, sans



devoir se baser sur d'anciennes voiries disparues. Les représentants de la DAFoR (Direction de l'Aménagement Foncier Rural) ont présenté leurs propositions de liaisons (chemins de promenade) dans le périmètre d'aménagement foncier sur nos villages de Rumes et de Taintignies ainsi que sur les villages voisins de Willemeau, Esplechin et Guignies. Nous avons fait part de nos remarques et suggestions pour améliorer la mobilité douce, particulièrement dans la direction de Tournai, faisant ainsi suite au dépôt fin 2020 de notre dossier dans le cadre de l'appel à projet « Wallonie cyclable » du

Ministre Henry. Sûr que si tous les intervenants concernés travaillent avec un objectif commun, les dossiers pourront avancer !

Ministre Henry.

Sûr que si tous les intervenants concernés travaillent avec un objectif commun, les dossiers pourront avancer !

Une nouvelle signalétique pour nos « voyettes »

Avec la belle saison, les promeneurs sont de plus en plus nombreux à sillonner nos villages. Ils apprécient particulièrement les chemins et sentiers à l'écart des voitures et autres camions et tracteurs. Notre personnel fournit de gros efforts pour maintenir nos « voyettes » en bon état (fauchage régulier, ramassage de déchets divers). Même si tout n'est pas parfait, des messages soulignant leur propreté nous parviennent régulièrement et nous n'hésitons pas à les relayer auprès des personnes concernées. Et ce fut encore le cas, lors du récent «Relais des ruelles» organisé au profit du « Relais pour la vie».

Afin d'encourager les citoyens à les emprunter, notre personnel vient de poser une jolie signalétique qui permettra à chacun de découvrir ou redécouvrir ces sentiers campagnards. Un projet de rehabilitation d'autres « voyettes » est sur la table ; nous ne manquerons pas d'y revenir. La mobilité douce progresse dans notre entité : des balades existent ; elles sont disponibles à la maison communale et à la bibliothèque ainsi que sur le site internet communal. Alors, à vos baskets ?



Bruno De Langhe

Le budget communal est un exercice que nous devons effectuer chaque année. Il comprend l'estimation précise de toutes les recettes et de toutes les dépenses susceptibles d'être effectuées dans le courant de l'exercice financier. Entre 2.000 et 3.000 articles y sont inscrits.

Le budget se compose de deux parties :

- Le service ordinaire, qui se compose des dépenses et recettes ordinaires permettant d'assurer le fonctionnement régulier de l'institution communale durant l'année.
- Le service extraordinaire, qui se compose des dépenses et recettes exceptionnelles relatives aux investissements prévus durant l'année.

Les prévisions pour le service ordinaire sont les suivantes :

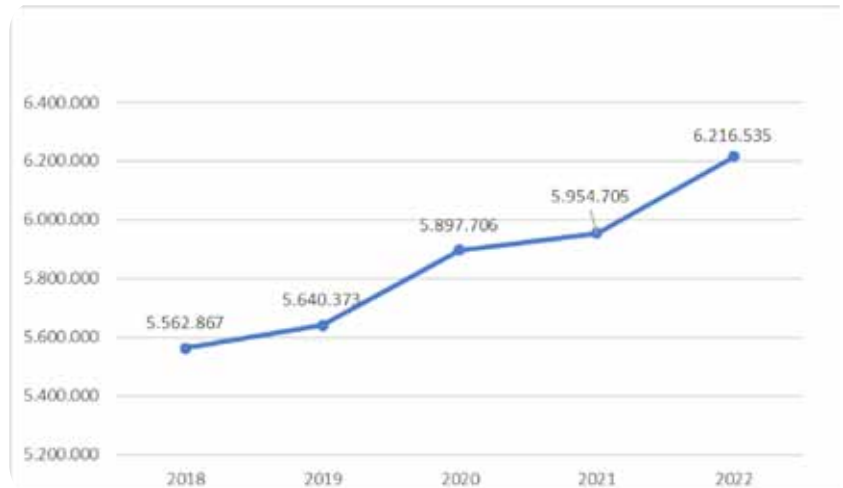
- Recettes : 8.080.025 €
- Dépenses : 6.541.879 €
- Boni général : 1.538.146 €

Au niveau des recettes, elles se décomposent comme suit :

- les recettes de prestations (396.571€), proviennent des prestations des services administratif et ouvrier, la location des biens communaux, la vente de caveaux et de concessions dans les cimetières, la participation des parents à la crèche ou dans les plaines de jeux.
- les recettes de transfert (5.728.147 €), sont les plus grosses sources de rentrées pour notre commune; elles proviennent de la fiscalité communale, l'impôt sur la personne physique, le pré-compte immobilier, le fonds des communes, les subsides de la Région wallonne, les aides à l'emploi (APE)...
- les recettes de dette (91.816 €), proviennent des dividendes des intercommunales et des intérêts sur les capitaux placés. Ces dernières ont littéralement fondu ces dix dernières années.



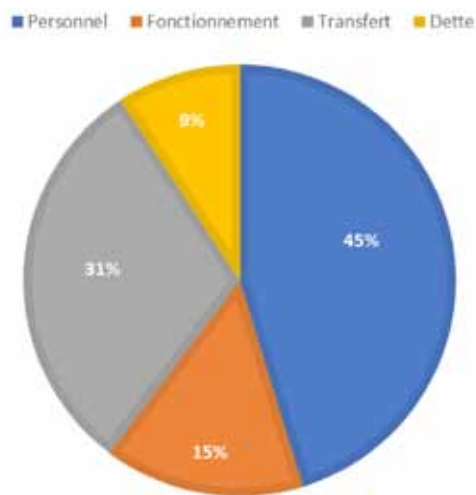
Répartition des recettes



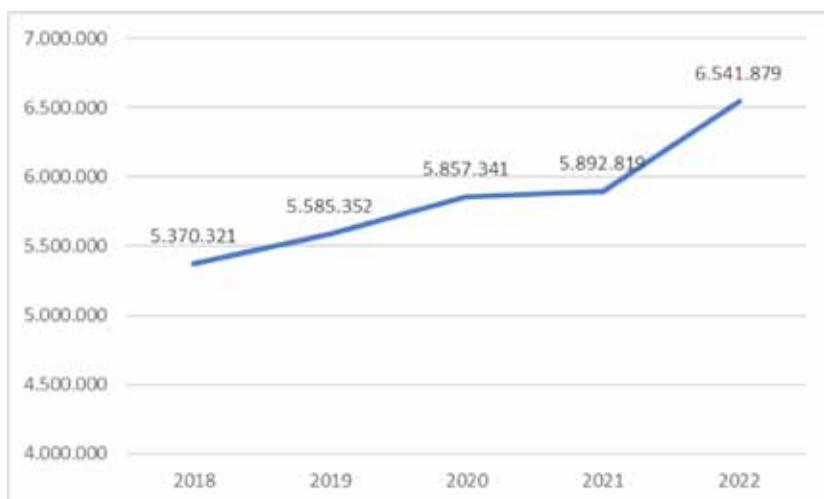
Evolution des recettes

Au niveau des dépenses, elles se décomposent comme suit :

- les dépenses de personnel (2.801.163 €), permettent d'honorer les salaires des employés et ouvriers communaux.
- les dépenses de fonctionnement (929.642 €), permettent de couvrir l'activité courante de l'ensemble des services communaux.
- les dépenses de transfert (1.885.879 €), sont composées des dotations aux organismes externes (police, service de secours,...), des cotisations aux intercommunales et des différents subsides aux associations.
- les dépenses de dette (571.710€), sont les emprunts contractés par la commune. A 9,2 % des D.O., le niveau de notre dette se situe en-dessous de la moyenne des communes de la Province comme de la Région.



Répartition des dépenses



Evolution des dépenses

Les prévisions pour le service extraordinaire sont les suivantes :

- Recettes : 6.474.971 €
- Dépenses : 4.895.483 €
- Boni général : 1.579.488 €

Au niveau des recettes, elles se décomposent comme suit :

- les recettes de dette (2.279.569 €) : on y retrouve les montants des emprunts auprès des organismes financiers pour assurer les dépenses d'investissements communaux.
- les recettes de transfert (2.282.672 €) regroupent l'ensemble des subventions escomptées pour mener à bien les projets.
- les recettes d'investissement, sont constituées des fonds propres de la commune et provenant de ventes de biens, de charges d'urbanisme ou d'une partie du service ordinaire qui aurait été spécialement affectée à l'usage du service extraordinaire. Aucun crédit n'y est prévu.

Au niveau des dépenses, elles se décomposent comme suit :

- les dépenses de dette (13.740 €) : on trouve ici les sommes résultantes d'opérations exceptionnelles, telles que des remboursements anticipatifs d'emprunts visant à résorber la dette communale.
- les dépenses de transfert : il s'agit ici encore de dépenses exceptionnelles financées par des transferts. Nous n'y avons rien prévu pour le moment.
- Les dépenses d'investissement (4.840.986 €) : les principaux projets retenus dans le programme sont repris ci-dessous.

Administration : Aménagement des bureaux administratifs

Sport : Création d'un hall sportif

Energie : Mise en place du projet Pollec

Eclairage public : Remplacement de l'éclairage par du LED (dernière phase)

Mobilité douce : Trottoirs de la Rue Royale, rénovation de voyettes

Logement : Entretien extraordinaire des logements

Cultes : Entretien extraordinaire des églises

Développement rural : Projet de rénovation de la maison communale de Rumes en maison multi-services, étude d'aménagement du hall Fernand Carré

Voirie : Réfection de voiries (PIC), entretien de tarmac

Petit patrimoine : Rénovation du Calvaire de Rumes, de la chapelle de la rue du Temple

Si vous souhaitez des explications sur ces tableaux ou exposer votre point de vue sur ce budget, n'hésitez pas à prendre contact avec Jérôme Ghislain, Echevin des finances. (jerome.ghislain@communederumes.be - 0476/67.04.94)

Bibliothèque

Ciné Kids

Notre bibliothèque a eu l'occasion de faire découvrir aux plus jeunes de nos cinéphiles quelques courts-métrages d'un style un peu différent, et ce en partenariat avec le Ramdam Festival. Cela se passait les samedis 18 décembre 2021 et 22 janvier 2022.

D'autres séances de ciné-club jeunesse, tout public et adulte seront bientôt programmées !

Minecraft

Depuis fin 2021, la bibliothèque a un nouveau partenaire, Technocité.

Un de leurs animateurs, Jérôme, a proposé différents ateliers aux enfants et jeunes de notre entité.

- un atelier « Escape Game » pour sensibiliser les enfants aux usages des réseaux sociaux (12-16 ans), s'est déroulé le samedi 20 novembre 2021.
- un autre atelier « Apprendre le langage informatique avec Minecraft », pour les 8 ans et plus cette fois, a eu lieu le 12 février dernier.
- et un stage intitulé « Les jeux vidéo, ça rend pas idiot ! » a été organisé durant la première semaine des vacances de Pâques.
- Une séance de découverte de la réalité virtuelle au travers de l'usage de casques virtuels, cette fois ouverte à tous les publics a eu lieu le vendredi 20 mai, une sacrée expérience à tester!

À chaque fois ces activités ont rencontré un beau succès auprès de nos jeunes (et moins jeunes) !!



Couture

La bibliothèque de Rumes, en collaboration avec le service animation de la bibliothèque centrale du Hainaut, a organisé durant les vacances de

carnaval un atelier de création de personnages en tissu.

Nos apprentis couturiers étaient au rendez-vous et ont fait preuve d'une jolie inventivité avec leurs réalisations.

Cet atelier a suscité tellement d'enthousiasme et de demandes qu'une deuxième séance a été organisée fin du mois d'avril.



Pâte FIMO

Notre jeune animatrice (et lectrice) Flavie était de retour pour deux séances de création autour de la pâte FIMO ; une pâte « à modeler » assez magique, qui durcit à la cuisson et permet la réalisation de plein de jolies choses : bijoux, figurines, petits pots décoratifs, etc.

Un chouette moment de bricolage où les enfants ont pu laisser exprimer toute leur inspiration !

Marionnettes



La bibliothèque communale de Rumes et le Centre de la Marionnette de Tournai se sont encore une fois associés pour proposer un stage aux enfants de 6 à 10 ans durant la deuxième semaine des vacances de Pâques. « Y a des lapins

partout ! » était le thème ; une semaine sous le signe de la créativité, pleine d'imagination et de fantaisie !

Poterie

Suite au succès rencontré en 2021, un nouveau module d'initiation à la poterie a été programmé au sein de la bibliothèque. C'est toujours Marie, de Créa Terre, qui anime ces ateliers pleins de poésie et de trucs et astuces. Cette fois aussi un grand bravo aux participantes pour leur belle production !



Agriculture

La PAC... à quoi ça sert ?

En décembre dernier, les agriculteurs ont manifesté à plusieurs reprises au sujet de la PAC. Pourquoi ont-ils manifesté ? Quel est l'objectif de la PAC ? On vous l'explique en bref et en clair !

La PAC, c'est la politique agricole commune. Après la seconde guerre mondiale, assurer l'approvisionnement alimentaire à des prix abordables était une priorité, et c'était l'objectif premier de la PAC. Au fil du temps, les missions des agriculteurs dans le cadre de cette politique européenne se sont diversifiées.

Les préoccupations environnementales, de qualité sanitaire des productions, de bien-être animal... sont désormais, et c'est normal, bien présentes dans la PAC. Les agriculteurs ont un nombre important de règles strictes à respecter pour nourrir leurs concitoyens, tout en étant très attentifs à ces diverses normes. S'ils ne les respectent pas, ils sont sévèrement sanctionnés et perdent une part des aides allouées.

Au-delà de cet aspect réglementaire, les agriculteurs, qui sont des citoyens comme les autres, ont évidemment pleinement conscience des défis qui se posent à notre société, en particulier en matière de climat. Leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, ils comptent bien l'assumer, et être des acteurs d'évolution vers plus de durabilité.

S'ils ont manifesté en décembre dernier,



c'est précisément pour pouvoir s'appuyer sur une PAC solide, qui motive des jeunes à s'engager dans la profession (c'est une difficulté majeure du secteur aujourd'hui), qui permette à tous les agriculteurs de renforcer leur engagement environnemental et climatique sans mettre davantage en danger la santé économique de leur

ferme, qui est déjà précaire dans de très nombreux cas. C'est aussi parce que les propositions sur la table leur faisaient craindre une diminution de la production européenne et donc la perte de notre autonomie alimentaire. Le risque, c'est une alimentation à 2 vitesses : locale, de haute qualité et respectueuse de l'environnement pour les consommateurs aisés, ou de qualité moindre sur le plan sanitaire et environnemental, venue d'autres régions du monde, pour les familles plus modestes.

Ce modèle, les agriculteurs n'en veulent pas : il n'est bon ni pour notre agriculture familiale, ni pour notre planète, ni pour la qualité de notre alimentation.

Votre soutien citoyen lors des actions de décembre montre que vous avez perçu l'importance de ces enjeux. Merci à vous ! Et n'oubliez pas ... « mangez wallon, c'est bon ! »



FWA

La Fédération Wallonne de l'Agriculture



Le P.I.C. pour les nuls ... et les autres !

Tout les trois ans, chaque commune de Wallonie doit présenter à la Région wallonne son « P.I.C. » ou Plan d'Investissement Communal. Un moment délicat et douloureux pour le Collège communal qui doit choisir les investissements à effectuer. Et chacun sait que choisir, c'est renoncer !! Et avec la « manne » attribuée par la Région, nul doute que les choix sont toujours difficiles. Pour le PIC 2019 - 2021, Rumes s'est vue attribuée un montant de 250 465€ représentant 60% des dépenses à effectuer. Le montant total des travaux, avec la part communale, s'élevait donc à 417 442€. Avec comme obligation de consacrer 1/3 de l'enveloppe à la mobilité durable et/ou à l'aménagement de bâtiments publics. Autant dire que toutes les propositions mises sur la table ne pouvaient se concrétiser sur le terrain. Les choix se sont portés sur l'entretien de certaines voiries (entretien du revêtement et remplacement d'avaloirs) et la création de trottoirs à

la rue Royale à La Glanerie.

Pour le PIC 2022 - 2024, la Région wallonne, dans son courrier du 31/01/22 (!), annonçait, non pas le, mais les montants, attribués à la commune de Rumes : 256 097€ (60%) pour le PIC et 240 905€ pour le « Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité » (Pimaci) (80% de subsides). Ce dernier montant visant à donner la priorité dans des investissements aux piétons, aux cyclistes et aux transports en commun. Une fois de plus, avec de tels montants auxquels on ajoute toujours la part communale, le choix des projets retenus est encore difficile. Au Collège communal de présenter des dossiers que notre partenaire HIT (Hainaut Ingénierie Technique) prépare et qui sont soumis aux conseillers communaux en cette fin juin.

Grégoire Carton, Michel Casterman, Ophélie Cuvelier, Bruno De Langhe, Gilles De Langhe, Martine Delzenne, Marie-Ange Desmons, Séverine Dhaenens, Jérôme Ghislain, Pascale Leclercq, Clémence Lepla, Marie-Hélène Minet, Roxane Seillier.



Les récentes élections françaises ont fait apparaître plusieurs tendances qui doivent mobiliser toute notre vigilance. Certes le pire a été évité, mais il n'y a aucune raison de fanfaronner... Non seulement l'extrême droite se renforce, mais

ses idées nauséabondes s'expriment maintenant sans complexe dans les débats de grande écoute. L'extrémisme est banalisé, normalisé, avalisé par une partie de la population qui croit y voir la seule oreille attentive à ses difficultés quotidiennes. Cette tendance pourrait-elle se propager chez nous ? Bien sûr. Nous avons d'ailleurs constaté avec amertume, la propagation de messages haineux sur les réseaux sociaux. Si nous sommes persuadés de l'importance du dialogue qui permet d'exprimer ses craintes et ses interrogations (ce qui est essentiel), nous sommes scandalisés par les appels à la violence et à la haine. Beaucoup de personnes se tournent vers les extrêmes car ils sont déçus et se sentent incompris. Ils ne parviennent plus à retrouver les repères, les valeurs qui leur sont chères. Pourtant, nous portons quotidiennement ces valeurs importantes pour tous les habitants de notre entité : solidarité, écologie, équité, travail et responsabilité.

Solidarité envers les plus faibles. Chacun peut rencontrer une période difficile et avoir besoin d'un soutien pour vivre décemment. C'est aussi dans le contexte de solidarité que s'inscrit l'écologie, puisqu'elle vise à prendre soin de notre planète pour les générations futures. L'équité, c'est la volonté de créer une société efficace, c'est-à-dire une société où chacun trouve sa place et s'y épanouit, elle inclut donc les notions de justice et d'inclusion. La place dans la société passe très souvent par le travail et dans ce cadre-là, il est nécessaire de valoriser toutes les filières d'enseignement car elles visent à former les citoyens de demain. Par ailleurs, travailleurs et employeurs doivent dialoguer et se respecter. Dans une commune comme la nôtre, où les pme sont nombreuses, opposer les travailleurs aux employeurs n'a aucun sens... Au contraire, il faut soutenir les entrepreneurs locaux et aider les jeunes à lancer et développer leur projet, tout en défendant les droits des travailleurs. Enfin, la responsabilité qui représente la synthèse de toutes les autres valeurs. Il faut prendre ses responsabilités et les assumer. Lorsqu'une décision est légitime pour l'intérêt général, elle doit être prise. Cette responsabilité, elle doit d'ailleurs s'exprimer en premier lieu dans le chef des politiques : lorsqu'une faute a été commise, elle doit être sanctionnée. A ceux qui trop souvent, sortent du droit chemin,

il faut pouvoir fermer la porte définitivement. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions rétablir la confiance avec le citoyen et que nous pourrions assécher le terreau des extrémismes. Pour bannir les idées extrêmes, remettre le ci-

toyen et ses valeurs au centre des préoccupations est probablement la première condition.

Céline Berton, Thierry Gourdin, Mélanie Heintze, Angelo Panepinto

Daniel Ghislain quitte la table du conseil communal



Moment de surprise en fin de séance du conseil du 24 février dernier. Daniel a souhaité prendre la parole pour annoncer qu'il mettait fin à sa mission de conseiller. Il a justifié son départ pour des raisons de santé, souhaitant se préoccuper de celle-ci mais également s'occuper davantage de sa famille. Daniel est entré au conseil le 3 décembre 2012. C'est donc un bail de plus de neuf ans au service de sa commune qui se termine pour ce passionné de BD, très actif dans le comité qui organise depuis plusieurs années un festival dont la renommée a dépassé les frontières de notre pays.

Daniel a également présidé six ans la Société de Logements du Haut-Escaut, active sur notre entité ainsi que sur les communes de Brunehaut et d'Antoing. Là aussi, il a pu mettre en avant son esprit d'initiative et témoigner de son souci de l'autre, toujours avec sa légendaire bonne humeur. Les deux groupes du conseil se sont associés pour le remercier pour le travail accompli.

Daniel a été remplacé dès le conseil de fin mars par Grégoire Carton de Taintignies qui siégeait au Conseil de l'Action Sociale.



Logement

Rénovation des logements communaux

Certains logements communaux sont vieillissants et nécessitent d'importants travaux, souvent coûteux. L'accent est mis sur la rénovation énergétique. Les maisons situées à la rue Albert 1er entre le CPAS et la Lavandière ont récemment été dotées de nouvelles portes et de nouveaux châssis permettant aux locataires d'importantes économies d'énergie, bien nécessaires en ces temps où chauffer son logement prend une part importante du budget familial.

Un montant important (80 000€), partiellement subsidié, a été inscrit au budget 2022 pour également doter les maisons communales de la rue du Bas-Préau de nouvelles portes et de nouveaux châssis. Un effort conséquent qui s'inscrit dans une volonté de diminuer les émissions de Co2 dans les bâtiments communaux.



Les logements d'insertion de la rue des Bois ne sont pas en reste. Ces derniers

qui avaient considérablement souffert du gel et des dégâts consécutifs sont à leur tour rénovés par notre personnel ouvrier. Un appartement est d'ores et déjà occupé et les autres seront mis en travaux dès la fin de l'aménagement de la maison communale, un autre chantier important pour nos hommes (voir par ailleurs).

Bruno De Langhe

Balade des crèches de Noël

Bien que toujours rythmées par les mesures sanitaires, les fêtes de fin d'année furent tout de même chaleureuses et pleines d'espoir dans les rues de nos trois villages. Et cela, en grande partie grâce à vous, habitants de Rumes, Taintignies, La Glanerie.

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel de ce nouveau concept « La balade des crèches de Noël ». Pas moins de 32 crèches ont été fabriquées et exposées sur vos devantures et ont permis la création d'un beau parcours pédestre et cycliste. Ce circuit a été emprunté par de nombreux Rumoïses et autres voisins durant les vacances d'hiver.

Chacun d'entre vous a ainsi contribué à répandre l'esprit de Noël et réchauffer les cœurs en ces temps controversés. La balade des crèches de Noël fut un réel succès. Nous vous en remercions chaleureusement.

Si cette première édition fut réussie, nous pensons déjà à relancer le projet fin 2022. Alors n'attendez plus, cogitez déjà à une crèche originale qui décorera votre devanture en fin d'année!



Tondre... Bien sûr, mais pas n'importe quand : pensez à vos voisins !

La belle saison est de retour. Et avec elle, les travaux domestiques, de jardinage notamment. Et pour cela, il y a des règles concernant l'usage de tondeuses à gazon, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants, actionnés par un moteur électrique, à explosion ou combustion interne.

Cet usage est interdit :

- en semaine, entre 21 h et 8 h.

- le samedi, entre 18 h et 8 h.

- le dimanche et les jours fériés, toute la journée sauf entre 10 h et 13 h.

Vous le voyez, des règles de simple convivialité pour rester « bons voisins ».

La Police est habilitée à faire respecter ce règlement.



ASBL et associations de fait : une assurance «gratuité» pour vos travailleurs bénévoles !

Soucieuse de protéger les bénévoles qui s'engagent pour la collectivité, la Province de Hainaut propose de souscrire GRATUITEMENT une assurance qui couvre vos travailleurs bénévoles en responsabilité civile, accident corporel et protection juridique. A cet effet, la loi du 03 juillet 2005 offre aux bénévoles la même protection que celle accordée aux travailleurs salariés. Ni l'association, ni les bénévoles ne déboursent un euro !

Le formulaire à remplir peut être trouvé sur <http://portail.hainaut.be/laprovince/une-assurance-gratuite-pour-vos-travailleurs-benevoles>. Il est à transmettre à M. Didier Wattiez – Avenue Général de Gaulle, 102 – 7000 MONS (065/ 382 415) ou par mail didier.wattiez@hainaut.be au plus tard 4 semaines avant la date de l'événement pour lequel les assurances sont sollicitées.

Jardins partagés

Il y a quelque temps, nous avons inauguré 6 parcelles de jardins au cœur de la résidence de la Baille. Petit à petit, nous essayons de rendre ce quartier plus agréable et plus fonctionnel pour les occupants de ces parcelles. Durant la pandémie, un chalet de jardin y a été installé. Nos

ouvriers ont réalisé quelques petits aménagements autour et à l'intérieur de ce dernier. Des panneaux explicatifs ont été placés au cœur de ce quartier et de nombreux citoyens ont découvert cet endroit paisible ainsi que son compostage de quartier durant la matinée du 21 mai dernier.



Marche au profit du relais pour la vie

Sous un soleil de plomb, ce dimanche 15 mai, notre marche de solidarité au profit du Relais pour La Vie a connu un réel succès !

Au départ de la Maison Rurale de Taintignies, pas moins de 180 marcheurs avérés et promeneurs occasionnels se sont rassemblés, pour 6 kms à la découverte des ruelles de Taintignies ou 12 kms par les chemins en passant par le bassin d'immersion de Willemeau. Cette marche au profit de la Fondation contre le Cancer était couplée à un marché des producteurs locaux. Une dizaine de marchands étaient installés sur le parvis de la Maison Rurale, abrités du soleil sous leur tonnelle, avec plein de bonnes choses. Un bar avec des bières régionales, bien agréables par cette chaleur accueillait les participants à leur retour. Une formule qui a séduit tout le monde !

Les bénéfices de cette journée et de celle organisée en septembre à Rumes ont déjà été versés sur le compte de l'équipe de la Commune de Rumes. Avec la participation financière des Rumois ayant marché ou couru sur le site de l'Institut Saint-Luc lors du Relais pour la Vie des 25 et 26 juin, c'est un montant de 4141€ qui a déjà été versé sur le compte de la Fondation.



Merci à chacun d'avoir participé d'une manière ou d'une autre.

Avançons ensemble pour faire reculer le cancer!

La plus grande truelle du monde sera bientôt ... rumoise !

L'association du Géant rumois a fait fort, très fort même !

Soucieux de promouvoir la tradition locale du bâtiment, qui fait partie de l'ADN de notre commune, Xavier Ortiz et son équipe ont décidé d'offrir à Gaston, notre géant « mâchon », une truelle « à sa main » !

Et pas n'importe laquelle ! Nos amis ont activé des partenariats avec le Forem de Tournai et celui de Nivelles pour concevoir et construire la plus grande truelle du monde, sur le point d'être homologuée par le Guinness Book !

Une oeuvre remarquable qui trouvera sa place sur le rond-point de Florent, que notre Service ouvrier se chargera d'aménager prochainement.



Une promenade avec votre chien «100% clean» !

Vous aimez vous balader avec votre chien : quoi de plus normal !

N'oubliez toutefois pas que **vous ne pouvez le laisser souiller l'espace public !**

C'est une simple question d'éducation, certes, mais il n'est pas vain de le rappeler !

Aux personnes concernées, nous redisons qu'elles ont **l'obligation de ramasser les déjections de leur animal !**

Des amendes administratives sont prévues pour lutter contre ces dégradations de notre environnement commun.



Dans nos plaines de jeux, votre chien ... en laisse !

Même si les chiens ont aussi le besoin de courir et de se dépenser, cela ne doit pas se faire au détriment de la liberté des jeunes enfants et de leur sécurité !

Des comportements peu responsables, voire dangereux, ont été observés dans nos plaines de jeux.

Le Règlement Général de Police établit les règles à suivre.

Cela vaut vraiment la peine d'en prendre connaissance : https://www.rumes-online.be/images/Reglement_général_de_police.pdf

Les articles 187 et 188 précisent notamment :

1. Les chiens promenés sur la voie publique (y compris dans les parcs et jardins publics) et dans les lieux accessibles au public **doivent être tenus en laisse**. La longueur de la laisse ne doit pas dépasser 1 m 50.

2. Les chiens des races suivantes ou croisés avec l'une au moins des races suivantes sont **interdits en tout temps dans les parcs et jardins publics**.


Akita inu - American Bully - American Staffordshire terrier - Band dog - Bull terrier - Dogo argentino (Dogue argentin) - Dogue de Bordeaux - English terrier (Staffordshire bull-terrier) - Fila brasileiro (Mâtin brésilien) - Mastiff (toute origine) - Pitbull terrier - Ridgeback rhodésien - Rottweiler - Tosa inu

En cas de contravention aux dispositions du règlement, l'animal pourra être saisi et mis temporairement en fourrière.





FAITES VOTRE BARBECUE EN TOUTE SÉCURITÉ



cpi@zswapi.be

Si quelqu'un se brûle malgré tout, éloignez-le de la source de chaleur et faites couler de l'eau tiède pendant au moins 20 minutes sur la brûlure, dans la douche ou à l'aide d'un tuyau d'arrosage. Si vous ne le faites pas, la brûlure continuera de brûler plus profondément la peau, même sans contact avec une flamme ou une braise.

Veillez à protéger votre barbecue du vent
Le vent est en effet susceptible d'emporter des braises, ne placez donc pas votre barbecue à proximité de tonnelles, parasols, nappes, meubles de jardin ou plantes sèches, qui pourraient prendre feu.

Prévoyez une distance de sécurité par rapport aux enfants et aux animaux.

Portez du coton
Portez un tablier ou des vêtements en coton qui vous protégeront mieux que ceux en matière synthétique, qui peuvent fondre sur vous.

Barbecue au charbon
Utilisez des allume-feux ou une cheminée d'allumage, prévus à cet effet et non du méthanol, de l'essence ou du pétrole pour allumer plus rapidement votre barbecue. Non seulement ils sont toxiques mais aussi très inflammables. Vous risquez donc de graves brûlures car la flamme sera tellement rapide qu'elle remontera jusqu'au récipient, que vous tenez encore en main!

Barbecue au gaz
- Vérifiez régulièrement que les tuyaux ne soient pas abîmés (fissures, trous) et que la date de péremption ne soit pas dépassée. En effet, les tuyaux ont tendance à devenir poreux avec le temps et des petites fuites apparaissent alors.
- N'attendez pas pour allumer le barbecue après avoir ouvert le gaz.

Barbecue électrique
Ne placez jamais votre barbecue électrique près d'une piscine ou d'un étang, vous risquez l'électrocution. Veillez à dérouler complètement le fil et à ce qu'on ne puisse pas trébucher.

BOB s'occupe du BBQ
Vous connaissez BOB ? Celui qui ne boit pas ? Et bien c'est ce même Bob qui devrait s'occuper du barbecue. Il est nécessaire que la personne en charge du barbecue soit sobre.

Choisissez une surface stable et plane
Posez votre barbecue de préférence sur du béton. Ne déplacez jamais un barbecue lorsqu'il est allumé ou encore chaud.

Prévoyez également un tuyau d'arrosage,
un seau d'eau ou de sable ou encore mieux, une couverture anti-feu à proximité.

Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Vivez les aventures extraordinaires de Salix !



Profitez de cet été pour partir à l'aventure avec Salix, le sympathique saule têtard. Au programme : jeux, énigmes, épreuves, amusement... en compagnie de Salix et de ses amis.

L'occasion de passer un chouette moment en famille, tout en découvrant un village du Parc naturel.

Les sacs jeux de Salix sont en vente à la Bibliothèque et à l'Administration communale, au prix de 10 €.

Cinq aventures de Salix sont disponibles : à Taintignies, à Calonne, à Howardries, à Bernissart et à Bon-Secours.

Ces jeux de piste se font en toute autonomie, tous les éléments se trouvent dans le sac fourni.

Une réalisation du GAL des Plaines de l'Escaut.



Un beau livre pour les 25 ans du PNPE

Fin 2021, dans le cadre des 25 ans du Parc naturel, un « beau livre » est sorti de presse.

Territoire rural aux multiples facettes, patrimoines riches et diversifiés, et surtout un lieu où il fait bon vivre, découvrez le Parc naturel par le biais de ce livre...

Un livre original qui offre une grille de lecture de ses paysages, mais aussi qui remet l'humain au centre de ce territoire.

Ce livre est notamment vendu à la Bibliothèque et à l'Administration communale, au prix de 39 €.

Couverture cartonnée – Format : 24,5 x 28 cm – 168 pages.



Samedi 8 octobre : Osons la photo en balade !

A travers notre objectif, découvrons une partie du circuit du Ruisseau de Rufaluche, qui nous emmène le long des chemins de campagne de Taintignies et La Glanerie. L'après-midi, nous serons accueillis au Pic Vert par Joline et Jelle, maraîchers bio. Nous pourrions nous inspirer de leurs cultures pour des photos originales.

A l'issue de cet atelier, vos meilleurs clichés seront imprimés et exposés à la Maison du Parc naturel.

Horaire : 9h30-15h30. Coût : 40 €. Infos : 069/77 98 10 ou accueil@pnpe.be. Inscription obligatoire sur www.billetweb.fr/pro/pnpe

Une organisation du GAL des Plaines de l'Escaut et du photographe Greg Morlus.





La Glanerie

Plaine de jeux

Garden party



Mercredi 20 juillet



* **18h : Marché fermier**
(producteurs et artisans locaux)

>> Concerts <<

* **19h : The Oaks Street Call**

* **21h : Les Tritons Futés**

* **23h : Feu d'artifice**

offert par le Bourgmestre et les Echevins



• **Chateaux gonflables**

• **Grimages enfants par Moustaches et Paillettes**

• **Bar et restauration sur place (Food trucks)**

Renseignements : Administration communale 069/64.81.65



Rumes